Rapport de révision de l'exercice 2023, WWF section Fribourg

Mesdames, Messieurs,

Conformément à notre mandat, nous avons contrôlé, dans les bureaux du WWF section Fribourg, à Fribourg, les comptes de l'exercice 2023 arrêtés au 31 décembre 2023 et constaté ce qui suit :

1) Les pièces comptables extraites à titre de contrôle correspondent aux écritures comptables

2) Le bilan de l'année précédente (2022) a été correctement reporté

3) Les pièces comptables sont toutes disponibles et sont classées avec soin

4) Les avoirs déclarés sont irréprochablement comptabilisés.

Nous invitons l'assemblée générale à :

- Approuver les comptes et le bilan 2023 montrant un excédent de produits de 4'686,43 Chf
- Donner décharge au caissier et lui exprimer ses remerciements et sa reconnaissance pour l'excellent travail accompli.

Fribourg, le 11 avril 2024

Les vérificatrices Gladys Godel Véronique Manser

G. Godel V. Manser